Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du : 27 mars 2017

n° 09/2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-sept mars à 18 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 16 mars 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Avignonet Lauragais, siège du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Georges MERIC.

M. Jean-François PAGES est désigné comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Esther ESCRICH-FONS, Nicole DURY, Evelyne FABRE-DURAND, Marie-Claire GAROFALO, Marie-Françoise GAUBERT, Michèle TOUZELET.

Mrs Georges MERIC, Bernard BARJOU, Guy BONDOUY, Jean-Claude de BORTOLI, Michel BROUSSE, Jacques DANJOU, François DEMANGEOT, Bertrand GELI, Olivier GUERRA, Gilbert HEBRARD, Michel HUGONNET, Gérard LAMARQUE, Jean-Claude LAUTRE, Robert LIGNERES, Jean-François PAGES, Patrick de PERIGNON, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Pierre POUNT-BISET, Christophe PRADEL, Armand de PRADIER D'AGRAIN, Jean-Pierre QUAGLIERI, Alain ROUQUAYROL, Serge SERRANO, Marc SIE, Etienne THIBAULT, Bernard VALETTE, Pierre VIDAL, Daniel VIENNE.

Avaient donné pouvoir :

S.ADROIT à F.ROS-NONO, A.BOUSQUET à N.NACCACHE, M.FERRET à N.CALMET, P.FRAISSE à A.MALIGNON, S.MANIAGO à D.LEGROS, JL GOUXETTE à A.ITIER.

En exercice: 63

Présents ou représentés: 41

Délégués suppléants :

Mmes Nelly CALMET, Nathalie NACCACHE, Francette ROS-NONO.

Mrs Roger DUFOUR, Bernard FAVROT, Alain ITIER, Jean-claude LANDET, Dominique LEGROS, Alain MALIGNON, Albert MAMY, Robert MASSICOT, Pierre MONOD, Jean-Claude MONTEIL.

Excusés:

Mmes Colette CABROL, Isabelle COUTUREAU, Josiane RANCINANGUE.

Mrs Michel GALANT, Hubert NAUDINAT, Serge OURLIAC, Thierry POUS, Christian REBELLE.

<u>Objet</u>: Désignation des délégués du PETR du Pays Lauragais au GAL des Terroirs du Lauragais

Vu la délibération n°19/2015 du 28 septembre 2015;

Depuis le 1er janvier 2015, le PETR du Pays Lauragais est la structure porteuse du GAL des Terroirs du Lauragais qui assure la gestion, l'animation locale du programme européen Leader et l'accompagnement financier de projets autour du « Bien vivre et bien accueillir en Lauragais. Pour un territoire vivant, attractif et durable ». Le GAL des Terroirs du Lauragais assure également l'animation du territoire sur les thématiques Tourisme, Culture et Patrimoine. Il favorise l'émergence de projets et l'accompagnement des porteurs de projets dans la recherche de financement. Il apporte un appui administratif, depuis le montage du dossier jusqu'au paiement des subventions.

Par délibération du 9 juillet 2015, la commission permanente de la région Midi-Pyrénées, en tant qu'autorité de gestion, a officiellement procédé à la sélection des candidatures LEADER et voté les enveloppes attribuées à chaque territoire pour la programmation 2014-2020.

Le GAL des Terroirs du Lauragais est piloté par un comité de programmation, organe décisionnaire, constitué de deux collèges : un collège « Acteurs publics », composé d'élus des communautés de communes membres et du PETR et un collège « Acteurs Privés », composé de partenaires locaux du territoire et des consulaires.

En tant que membre de ce comité, le PETR doit désigner deux représentants titulaires et deux représentants suppléants.

Suite à la nouvelle installation du comité syndical en date du 27 février 2017, il convient de renouveler cette désignation.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical décide à l'unanimité:

- 1°) de DESIGNER Mme Patricia RUIZ et Mr Bernard BARJOU en tant que représentants titulaires, Mrs Jacques DANJOU et Bernard VALETTE en tant que représentants suppléants du PETR du Pays Lauragais au comité de programmation du GAL des Terroirs du Lauragais.
- 2°) de DONNER mandat à Monsieur le Président, ou son représentant, pour signer toutes pièces utiles à cette affaire.

Fait à Avignonet-Lauragais, le 27 mars 2017.

Le Président

Georges MERIC